



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

DECLARATION FSU

CSAD 59 – 27 janvier 2023

Avant de commencer notre déclaration, nous remercions les services de la DSDEN pour les documents et fichiers fournis, dans des formats éditables, afin de préparer le groupe de travail et ce premier Comité Social d'Administration Départemental.

Concernant l'ordre du jour de cette instance, et plus particulièrement la préparation de la rentrée, nous pensions déjà avoir tout vu ces dernières années mais décidément, les ministres et le ministère ont une imagination sans limite pour trouver la façon de supprimer des moyens et de dégrader les conditions de travail des élèves et des personnels dans les établissements. En effet, chaque année en janvier, ce sont aussi les soldes dans l'éducation nationale où l'on brade des milliers d'heures d'enseignement qui pourraient pourtant améliorer fortement les conditions d'apprentissage des élèves dans les écoles, collèges et lycées publics. Cette année, le ministre Pap Ndiaye innove et ouvre une semaine de démarque supplémentaire en demandant aux rectorats, sans aucune gêne et sans aucune raison pédagogique, de supprimer une discipline en classe de 6ème. Nous parlons ici de la suppression honteuse et scandaleuse de la technologie et nous y reviendrons dans un instant.

Depuis 2017, peu importe que les effectifs augmentent ou diminuent, peu importe qu'une pandémie dégrade fortement les conditions d'apprentissages, peu importe que les difficultés s'accroissent pour les élèves et les personnels... le cap ne change pas, année après année, ce sont des milliers d'heures d'enseignement et de postes qui sont supprimés. Ce ne sont pas moins de 8381 postes qui ont été supprimés dans les collèges et lycées publics depuis 2017 dont 481 pour la prochaine rentrée. Malgré ses difficultés sociales, l'académie est une nouvelle fois « choyée » puisqu'elle perd encore l'équivalent de 160 postes et continue d'être en tête des académies ayant perdu le plus de moyens depuis 2017, avec plus de 1300 postes supprimés. Cette politique de retrait de moyens n'est pas sans conséquence sur les dotations des collèges. A la rentrée 2023, les collèges du département perdront encore 927 HP, soit l'équivalent de 51 postes pour des effectifs en légère baisse : - 650 élèves, ce qui ne représente qu'une baisse de 0,7% par rapport à l'année dernière. Depuis 2017, c'est au total plus de 3150 HP qui ont été supprimées dans les 201 collèges du nord, ce qui représente l'équivalent de 175 postes, pour environ 1300 élèves de moins. Dans le même temps nous observons une augmentation de 26% du volume d'HSA (avec +1600 HSA).

Ces choix mettent clairement en évidence la volonté politique de ne pas améliorer les conditions de travail et d'apprentissage dans les établissements, en baissant les effectifs dans les classes par exemple. Quel que soit, finalement, l'IPS du collège, les moyens sont insuffisants et les conditions d'exercice des collègues se dégradent d'année en année, en les empêchant d'exercer leur métier correctement, en les forçant à prendre toujours plus d'heures supplémentaires et en devant faire face, de plus, à une inclusion avec peu de moyens puisque les élèves relevant de l'ULIS ne sont toujours pas comptabilisés dans les effectifs par niveau du collège.

Un point positif, tout de même, concerne les SEGPA du département. La FSU apprécie le fait que, cette année encore, aucune Segpa n'ait eu à subir de suppression de poste de professeur des écoles. Vous l'avez compris, le fonctionnement de la sixième à la troisième sur trois divisions impacte lourdement l'organisation et la qualité du travail pédagogique mené auprès de ces élèves les plus en difficultés du système éducatif. Ce dysfonctionnement, néanmoins, concerne encore les vingt Segpa qui ont vu leur dotation amputée entre 2018 et 2020. Nous vous demandons donc à nouveau le rétablissement de ces vingt postes de PE pour que toutes les Segpa du Nord puissent fonctionner dans des conditions normales.

Nous dénonçons également le fonctionnement des CDO qui ont pour contrainte de n'accepter en Segpa qu'une proportion d'élèves équivalente à la « moyenne nationale » (contribuant ainsi à la réduire). Il s'agit, pour la FSU, d'une politique de « quota » qui laisse chaque année des élèves en extrême difficultés sans accompagnement approprié au sein des collèges.

Pour terminer cette déclaration liminaire, la FSU tient à dénoncer fermement et solennellement l'annonce faite par le ministre, dans la presse, de supprimer l'enseignement de la technologie en classe de 6^{ème}. Nous franchissons un nouveau cap dans le mépris affiché contre les personnels depuis 6 ans. Que cela soit sur le fond ou sur la forme, cette annonce, d'une extrême violence pour les enseignants en général et pour les professeurs de technologie en particulier, est scandaleuse. Rendez-vous compte, Monsieur le directeur académique, des personnels de l'éducation nationale ont appris par les médias que leur discipline allait disparaître, qu'ils allaient pour certains, perdre leur poste, pour beaucoup, partir en complément de service parce que quelqu'un au ministère l'a décidé, sans concertation et sans possibilité d'expliquer ce qu'ils font avec les élèves et ce que cette discipline leur apporte. Que dirait-on si une entreprise privée agissait de la sorte avec son personnel ? Le ministre et tous ceux qui, depuis 15 jours, distillent des informations ou des injonctions, en dehors de tout cadre réglementaire, pour rayer d'un trait de crayon des personnels et leur travail auprès des élèves, seront responsables de la souffrance des collègues de technologie, et seront à l'origine des effets néfastes sur leur vie et leur santé.

Aucun fondement pédagogique ne justifie cette suppression, c'est une nouvelle fois un choix arbitraire et purement économique du ministère parce que l'institution refuse d'investir dans l'éducation à la hauteur des besoins des élèves et des établissements. Aujourd'hui, dans le service public d'éducation, on supprime donc des heures d'enseignement pour financer des heures de consolidation ou d'approfondissement. C'est au minimum, rien que pour les collèges du nord, plus d'un millier d'heures de technologie que le ministère s'apprête à supprimer. Comment l'institution a-t-elle pu en arriver là, est-ce qu'elle mesure les conséquences pédagogiques et humaines d'une telle décision ? Et que dire de la forme de cette annonce découverte par toutes et tous dans la presse il y a 15 jours ? Les médias remplacent-ils maintenant le BO et les textes officiels ? Nous pensions pourtant que l'époque où il fallait regarder BFM, pour connaître les décisions du ministre Blanquer, était terminée. Vouloir supprimer coûte que coûte un enseignement ou une discipline en quelques jours pour répondre à des contraintes budgétaires, en ne respectant aucun cadre réglementaire, en ne laissant place à aucune discussion, est-ce vraiment digne du service public d'éducation ? Pour la FSU, c'est inacceptable, c'est indigne, c'est une honte à tous les étages de notre institution. Nous refusons la perspective de voir nos métiers brutalisés, de voir des enseignements menacés par la seule volonté du prince. Il n'est pas acceptable que des mesures RH, et l'objectif constant de supprimer des postes, ainsi que des dispositifs illusoire imposés d'en haut sans concertation, prennent le pas sur le pédagogique. Le Ministre doit entendre ce qu'unaniment les collègues refusent et revenir sur cette décision. Aucun texte réglementaire ne permet, d'ailleurs et pour le moment, de supprimer la technologie en 6^{ème}. La FSU appelle donc les élus des personnels à dénoncer cet oukase dans les conseils d'administration et à voter contre toutes les propositions de répartitions de DGH qui ne respecteraient pas les horaires réglementaires actuels des enseignements obligatoires en classe de 6^{ème}.

En conclusion, bien que nous ayons changé de ministre, plus personne n'est dupe : les objectifs de la politique néo-libérale et les moyens de sa mise en œuvre restent les mêmes. Face à un pouvoir qui s'attaque aux services publics et aux droits sociaux, la FSU ne renoncera jamais. Elle continuera de dénoncer le mépris dont sont victimes les personnels de l'éducation nationale et à mettre en avant la dégradation de leurs conditions de travail en parallèle du mouvement contre le projet de réforme des retraites, dès ce mardi 31 janvier, à l'appel de l'intersyndicale, et dans les mois à venir.